

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des Services du
Cabinet

Service
des affaires réservées
et de la communication
interministérielle

Dossier suivi par :
Isabelle KERROUCHE
☎ 03.25.30.22.90

CHAUMONT, le 28 juillet 2014

Le Préfet de la Haute-Marne

à


Mesdames et Messieurs les maires du département

*(s/c de Madame la sous-préfète de Saint-Dizier
et de Monsieur le sous-préfet de Langres)*

OBJET : Mise en berne des drapeaux

Selon les instructions ministérielles, je vous serais obligé de bien vouloir mettre les drapeaux en berne, dès que possible le lundi 28 juillet 2014 et pour une durée de trois jours.

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale,



Khalida SELLALI